RAPPORTS DU **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

BD BOUM
3 RUE DES JACOBINS
41 000 BLOIS

Exercice clos le 31 décembre 2023

VDL AUDIT
À chaque étape, à vos côtés.

VAL DE LOIRE AUDIT, SARL au capital de 132 150 €
1, rue du Coigneau, 45100 Orléans - 02 38 42 09 26
RCS 487 749 384 00045
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre

RAPPORT DU **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES COMPTES ANNUELS

BD BOUM
3 RUE DES JACOBINS
41 000 BLOIS

Exercice clos le 31 décembre 2023

VDL AUDIT
À chaque étape, à vos côtés.

VAL DE LOIRE AUDIT, SARL au capital de 132 150 €
1, rue du Coigneau, 45100 Orléans - 02 38 42 09 26
RCS 487 749 384 00045
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre

VDL AUDIT
À chaque étape, à vos côtés.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association BD BOUM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre du contrôle des recettes de votre association, nous avons été conduits à vérifier notamment, l'exercice de rattachement et le montant des subventions comptabilisées par l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport moral ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R612-2 du Code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de la sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance, relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation.

  Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Orléans, le 17 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

VAL DE LOIRE AUDIT
Anne COMPAGNON

Anne COMPAGNON
Anne COMPAGNON
2024-05-17 LiveConsent ID LPD10A

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 424	3 424		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	62 610	60 911	1 699	318
	Autres immobilisations corporelles	55 918	46 408	9 510	11 338
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	36		36	16
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	121 989	110 744	11 245	11 671
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 337		48 337	31 043
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	116 436		116 436	69 377
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	83 739		83 739	169 319
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 807		10 807	2 650
	TOTAL (II)	259 318		259 318	272 390
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	381 307	110 744	270 563	284 061

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	60 778	60 778
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	71 201	71 201
	Autres		
	Report à nouveau	38 577	79 032
	Excédent ou déficit de l'exercice	(9 821)	(40 455)
	Total des fonds propres (situation nette)	160 735	170 556
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	5 360	7 334
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	5 360	7 334
	Total des fonds propres	166 095	177 890
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	22 988	19 299
	Total des provisions	22 988	19 299
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 515	50 574
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	27 794	24 389
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	846	49
	Produits constatés d'avance	26 325	11 861
	Total des dettes	81 480	86 872
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	270 563	284 061
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(9 820,83)	(40 455,08)
(1)	Dont à moins d'un an	81 480	86 872
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 809	1 711
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	21 113	26 990
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	113 359	110 680
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	372 587	334 024
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		6 069
	Utilisations des fonds dédiés		3 500
	Autres produits	41 690	34 772
	Total des produits d'exploitation	550 558	517 745
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	11 077	16 957
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	2 769	2 489
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	293 251	289 741
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 331	4 296
	Salaires et traitements	152 982	148 699
	Charges sociales	41 456	40 952
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 332	3 291
	Dotation aux provisions	3 689	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	52 621	55 281
	Total des charges d'exploitation	565 508	561 707
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(14 950)	(43 962)

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(14 950)	(43 962)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 472	1 312
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 472	1 312
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	2 472	1 312
	RESULTAT COURANT avant impôts	(12 478)	(42 650)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	292	1 519
	Sur opérations en capital	2 474	933
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2 766	2 451
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	45	197
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	45	197
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 721	2 255
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	63	60
	TOTAL DES PRODUITS	555 795	521 508
	TOTAL DES CHARGES	565 616	561 963
	EXCEDENT ou DEFICIT	(9 821)	(40 455)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature	114 788	58 000
	Bénévolat	56 010	55 394
	TOTAL	170 798	113 394
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	114 788	58 000
	Prestations		
	Personnel bénévole	56 010	55 394
	TOTAL	170 798	113 394

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Annexe au Bilan

Objet social

L'association BD BOUM est une association créée en 1984 à l'initiative de travailleurs sociaux, d'enseignants et de militants de l'éducation populaire et régie par la loi du 1er juillet 1901. Dès sa création, le projet associatif s'est démarqué avec une orientation pédagogique.

Depuis chaque année, pendant trois jours, le festival entend proposer un projet différent, décliné à travers des orientations artistiques mais aussi pédagogiques, sociales et citoyennes. BD BOUM est devenu l'acteur incoutarnable "bande déssinée" dans la Région Centre Val de Loire en proposant des ateliers ou des animations à durées variables, avec le concours d'auteurs. La Maison de la bd ouvre ses portes en février 2015 sur une proposition de la ville de Blois. En juin 2021, elle a bénéficié d'un agrandisement des locaux et de l'installation de nouveaux espaces d'exposition.

Activités réalisées

L'association réalise des expositions au sein de ses locaux tout au long de l'année, et le Centre de Ressources de la Bande Dessinée prolonge l'action de BD BOUM et assure la promotion de la bande dessinée par l'itinérance de ses expositions.

Expositions réalisées en 2023 :

- Jean-David Morvan, David Evrard, BenBK "Les amis de Spirou"
- Etienne Davodeau "Loire"
- Les 20 ans de la Boîte à Bulle
- Carbone, Cee Cee Mia, Marko "La brigade des souvenirs - La lettre de Toinette"
- Etienne Oburie "Les Transports Sentimentaux, Aldo"
- Production Sarbacane "Sarbacane, 20 ans de création!"
- LK Imany "Hanout Magic"
- Production Bd BOUM "Hub, du katana à l'obsidienne"
- Virginie Augustin "Librement inspirée"
- Gaêtan et Paul Brizzi "Don Quichotte"
- Commissariat Patrick Gaumer et Bd BOUM "Les ami.e.s de Joost"
- Commissariat Patrick Gaumer et Bd BOUM "Swarte à livres ouverts !"

Locations d'expositions jeunesse proposées en 2023 :

- Boule et Bill
- Créer une bd avec Gaspard
- La Brigade des souvenirs
- Les coulisses d'une BD fantastique avec Zoya
- M Blaireau et Mme Renarde
- Mystères à la Maison de la magie
- Vieux cabot, Blois 1940-1941

Locations d'expositions tout public proposées en 2023 :

- Bécassine, héroïne moderne
- Bd BOUM s'affiche
- Blois en BD
- Croke Park
- Histoire de la Bd Chinoise
- Images Epinal
- Immigrants
- L'Oasis
- La Bd africaine francophone
- La guerre sans nom
- Les gens normaux
- Parolles d'illetrisme
- Paroles de sourds
- Parloes de taulards, taule, parloirs
- Paroles de tox

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC n°2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **270 563** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **555 795** euros et un total **charges** de **565 616** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-9 821** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les modes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
- Logiciels :	Linéaire	1 an
- Agenvements :	Linéaire	5 ans
- Matériels / Outillages	Linéaire	4 ans
- Matériel de bureau	Linéaire	3-5 ans
- Matériel de transport	Linéaire	4 ans
- Mobilier	Linéaire	5-10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Commissaire aux comptes - VDL AUDIT - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE -

Règles et Méthodes Comptables

Provision pour engagements de retraite

Une provision pour engagements de retraite est comptabilisée à la clôture des comptes.
Les engagements sont calculés sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux d'évolution des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 3.53%

Le montant de la provision est estimé à 23ke au 31/12/2023.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice 2023 s'élève à 5 991€.

Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature veresés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 38 834€ au cours de l'exercice 2023.

Commissaire aux comptes - VDL AUDIT - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE -

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	3 424					3 424
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 424					3 424
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	60 739		1 871			62 610
	Instal., agencement, aménagement divers	3 463					3 463
	Matériel de transport	14 209				14 209	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	51 440		1 014			52 455
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	129 851		2 886		14 209	118 529
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	16		20			36
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16		20			36
	TOTAL	133 291		2 906		14 209	121 989

CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - Commissaire aux comptes - VDL AUDIT

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	3 424			3 424
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 424			3 424
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	60 421	490		60 911
	Autres instal., agencement, aménagement divers	2 127	401		2 528
	Matériel de transport	14 209		14 209	
	Matériel de bureau, mobilier	41 439	2 441		43 880
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	118 196	3 332	14 209	107 320
	TOTAL	121 620	3 332	14 209	110 744

Commissaire aux comptes - VDL AUDIT - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE -

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer	19 299	3 689		22 988
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19 299	3 689		22 988
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	19 299	3 689		22 988

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	3 689	
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Commissaire aux comptes - VDL AUDIT - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE -

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	48 337	48 337	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	116 376	116 376	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	60	60	
	Charges constatées d'avance	10 807	10 807	
	TOTAL DES CREANCES	175 580	175 580	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 515	26 515		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	12 108	12 108		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 044	13 044		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 641	2 641		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	846	846		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	26 325	26 325		
	TOTAL DES DETTES	81 480	81 480		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Commissaire aux comptes - VDL AUDIT - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE -

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	60 778				60 778
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	71 201				71 201
Autres réserves					
Report à nouveau	79 032	(40 455)			38 577
Excédent ou déficit de l'exercice	(40 455)	40 455		9 821	(9 821)
Situation nette	170 556			9 821	160 735
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	7 334			1 974	5 360
Provisions réglementées					
TOTAL	177 890			11 795	166 095

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
BD Laïcité-délinquance - FIDPR							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

NEANT

Commissaire aux comptes - VDL AUDIT - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE -

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2022	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2023
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	42 901			42 901
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	42 901			42 901
Quotes-parts virées au compte de résultat	35 567	1 974		37 541

Les subventions d'investissement comprennent :
- DRAC - Extension maison de la Bd : 16 901€ accordée en 2015
- CONSEIL REGIONAL - Extension maison de la Bd : 20 000€ accordée en 2015
- CONSEIL REGIONAL - Extension maison de la Bd : 6 000€ accordée en 2021

CRCC - Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE
VDL AUDIT

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		33 680
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 816
Frs. Factures non parvenues	16 816	
Dettes fiscales et sociales		16 864
Dettes provisionnées pour congés	12 108	
Charges sociales sur CP	4 756	

CRCC - Commissaire aux comptes - DE VERSAILLES ET DU CENTRE
VDL AUDIT

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		118 769
Autres créances clients		2 393
Factures à établir	2 393	
Autres créances		116 376
Subv Cap asso à recevoir	26 325	
Subv Cap Asso Médiation à recevoir	5 000	
Subv Conseil Départemental Peac	1 500	
Subv Conseil Régional à recevoir	56 150	
Subv Ville de Blois mise à dispo à recevoir	6 540	
Subv Ville de Blois à recevoir	20 861	

Commissaire aux comptes - VDL AUDIT - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE -

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			10 807
Achats de marchandises		3 299	
Assurance		1 910	
Abonnement		149	
Cotisations		334	
Publicité		2 615	
Affiches		2 500	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			10 807

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			26 325
Subvention Cap Asso		26 325	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			26 325

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Concours publics et subventions

31/12/2023	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation	13 500	15 101	314 286		29 700	372 587
Subventions d'investissement						
TOTAL	13 500	15 101	314 286		29 700	372 587

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE - VDL AUDIT

Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
DEPARTEMENT LOIR ET CHER		14 300	
VILLE DE BLOIS FONCTIONNEMENT		118 610	
VILLE DE BLOIS MISE A DISPOSITION PERSONNEL		35 734	
REGION VAL DE LOIRE		50 500	
DRAC FONCTIONNEMENT		54 000	
DRAC ATELIER MAISON D'ARRET DE BLOIS		1 100	
SOFAI FESTIVAL		20 000	
PAYS DES CHATEAUX EXPOSITION		700	
ADAGP FESTIVAL		6 000	
SAIF FESTIVAL		3 000	
SFPIP		1 100	
DRAC PROJET "ETE CULTUREL"		5 000	
FIPD "BD OUTIL DE CONSOLIDATION DES ACQUIS"		1 500	
PAYS BAS - FOCUS SUR LES PAYS BAS AVEC J		13 500	
REGION VAL DE LOIRE - CAP ASSO		14 886	
FONJEP		7 107	
DRAC FLE		2 000	
DRAC TREAC41 PROJET LITTERATURE ECRITURE		2 000	
DEPARTEMENT LOIR ET CHER RESIDENCE CREATIO		1 500	
CNL PARTIR EN LIVRE		2 001	
CNL FESTIVAL		12 000	
SERVICE CIVIQUE		400	
REGION VAL DE LOIRE - RESIDENCE CROISEE D'A		5 650	
Totalisation		372 587	

CRCC - Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE
VDL AUDIT

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
VILLE DE BLOIS - PERSONNEL, MATERIEL, EMPLACEMENT	114 788	58 000
	114 788	58 000
Bénévolat		
BENEVOLAT	56 010	55 394
	56 010	55 394
Total	170 798	113 394

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
VILLE DE BLOIS - PERSONNEL, MATERIEL, EMPLACEMENT	114 788	58 000
	114 788	58 000
Prestations		
Personnel bénévole		
BENEVOLAT	56 010	55 394
	56 010	55 394
Total	170 798	113 394

Commissaire aux comptes - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE
VDL AUDIT

Annexe libre

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- L'association a signé en date du 29 juin 2023 le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'agrément de l'Etat.
- L'associations bénéficie de la part de la Ville de Blois, d'une mise à disposition de locaux ainsi qu'une mise à disposition de personnel, matériel et emplacement pour le festival. Le montant global de ces mises à disposition est évaluée à 114 788€ et figure en pied de compte de résultat.
- Le bénévolat a fait l'objet d'une valorisation pour 2023 : ce bénévolat a été évalué à 56 010€ (soit 4 862 heures à 11.52 € valeur du smic au 31/12//2023) et figure en pied de compte de résultat.
- L'association en 2023 compte 87 adhérents qui sont bénévoles à l'année.
- L'effectif au 31/12/2023 de l'association est de 6 salariés soit 5.35 équivalent temps plein.

Commissaire aux comptes - VDL AUDIT - CRCC DE VERSAILLES ET DU CENTRE -

RAPPORT DU **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

BD BOUM
3 RUE DES JACOBINS
41 000 BLOIS

Exercice clos le 31 décembre 2023

VDL AUDIT
À chaque étape, à vos côtés.

VAL DE LOIRE AUDIT, SARL au capital de 132 150 €
1, rue du Coigneau, 45100 Orléans - 02 38 42 09 26
RCS 487 749 384 00045
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Versailles et du Centre

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Orléans, 17 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

VAL DE LOIRE AUDIT
Anne COMPAGNON

Anne COMPAGNON
2024-05-17 LiveConsent ID LPD10A